

**BADER Majed. - Al-ta'lim al-'âlî fi al-Urdun : Bayna al-mas'uliyya al-hukûmiyya wa al-qitâa' al-khâss.** (L'enseignement supérieur en Jordanie entre secteur public et secteur privé) - Amman : CERMOC, 1994. - 163- 20 p. (Les Cahiers du CERMOC. 9)



Depuis la création en 1954, par le Roi Hussein, du Comité royal pour l'éducation, et la promulgation en 1964 de lois rendant la scolarité gratuite et obligatoire, l'Etat jordanien n'a cessé de promouvoir une politique volontariste dans le domaine de l'éducation. Le développement quantitatif n'a pas seulement affecté le nombre d'élèves, mais aussi la croissance du corps professoral, dont le volume a proportionnellement crû plus vite que celui des jeunes scolarisés, ainsi que la part du budget de l'Etat affectée à ce secteur.

Comme le fait remarquer J. HANNOYER dans sa présentation de l'ouvrage, c'est paradoxalement ce succès, au moins statistique, qui est en passe de devenir le principal handicap d'un système dans lequel les étudiants se pressent toujours plus nombreux aux portes de l'enseignement supérieur. En effet, l'ouverture successive de cinq universités (Université de Jordanie en 1962, Yarmouk en 1976, Mu'ta en 1981, Jordan University for Science and Technology en 1986, Al-Albeit en 1994) n'a pas pu faire face à la multiplication par 32 du nombre des étudiants entre 1968 et 1992.

C'est sans doute en relation directe avec l'incapacité de l'Etat à prendre en compte cette demande sans cesse croissante qu'il faut analyser la création de neuf universités privées entre 1990 et 1994. Malgré des droits d'inscription très élevés au regard du niveau de vie, ces établissements, inscrits au registre du commerce sous le statut juridique de sociétés, ont accueilli 7,9% des étudiants en 1993-94. Partisans et

opposants de cette évolution s'affrontent : les premiers insistent sur la mauvaise organisation du service public, son manque d'indépendance et de créativité ; les seconds soulignent le danger de soumettre l'éducation à des logiques basées sur l'intérêt matériel, voire à des tendances idéologiques, religieuses ou politiques.

Sans doute est-il trop tôt, après seulement quatre ans d'existence, pour dresser un bilan et juger de l'avenir de ces institutions, en particulier de leur capacité à attirer suffisamment d'étudiants dans des établissements dont le taux d'utilisation est pour l'heure encore faible. Il semble en tout cas que ce phénomène, avec ce qu'il révèle de changements dans les mentalités et dans les contraintes qui pèsent sur le système éducatif jordanien, contribue d'ores et déjà à la remise en cause du modèle jusqu'alors dominant.

**KOPP Horst, WIRTH, Eugen. - Sanaa. Développement et organisation de l'espace d'une ville arabe ;** traduit de l'allemand par B. BLUKACZ-LOUISFERT et F. BLUKACZ. - Sanaa : Centre Français d'Etudes Yéménites, 1994. - 125 p., ill. et cartes.- (Institut de Recherches et d'Etudes sur le Monde Arabe et Musulman. Les Cahiers de l'IREMAM. 5)



Faisant suite à la monographie de R. B. SERJEANT et R. LEWCOCK (1983) cette nouvelle étude scientifique sur Sanaa se propose d'approfondir des aspects de géographie urbaine en centrant l'analyse sur la dynamique historique et sur les conditions socio-économiques qui ont présidé au développement et à l'aménagement de la cité.

L'ouvrage se présente comme le texte d'accompagnement d'une carte de Sanaa publiée antérieurement dans la collection du TAVO (Atlas du Proche-Orient de Tübingen). Au moyen de cette carte et de son commentaire, leurs auteurs, qui ont travaillé à partir de relevés topographiques et de minutieuses enquêtes de terrain, ont voulu remédier à l'insuffisance relative des sources et réaliser un inventaire complet des structures et des fonctions de Sanaa dont ils se sont efforcés d'explicitier les spécificités.

Tout en procédant à l'examen rigoureux et à l'interprétation des informations présentes dans le document cartographique initial, les deux chercheurs n'ont pas hésité à confronter dans leur texte leurs propres matériaux avec d'autres sources produites par des géographes, des historiens, des ethnologues ou des architectes, ainsi qu'avec des descriptions et des analyses léguées à différentes époques par des observateurs contemporains. Ainsi parviennent-ils, au terme de cette démarche, à dater les étapes du développement, de l'organisation et de l'architecture de la vieille ville dont le principal essor serait très récent malgré les apparences ; il remonterait à la seconde

occupation ottomane (1872-1918), c'est-à-dire à une période d'enrichissement due à l'intégration de Sanaa dans le vaste espace économique de l'Empire ottoman. Quant à l'expansion de la ville moderne, un siècle plus tard, les auteurs la relient au déchainement de la spéculation foncière et à l'ouverture sur l'économie de marché. Induits par la mise en place d'un nouveau modèle politique et par l'effondrement du système de valeurs traditionnel, ces deux phénomènes s'accompagnent de ce qui fait la principale originalité de la croissance de Sanaa : d'une part, la permanence des traditions architecturales dans les nouveaux quartiers d'habitation, d'où la vitalité du secteur artisanal de la construction ; d'autre part, le maintien des structures essentielles de la ville ancienne qui conserve ainsi une certaine centralité.

**IMACHE Djedjiga, NOUR Inès. - Algériennes entre islam et islamisme ; préf. de Zakya DAOUD. - Aix-en-Provence : Edisud, 1994. - 165 p.**



Les représentations sociales de soi et du monde sont au centre de cette enquête sociologique qui ambitionne de pallier l'absence d'étude systématique sur l'ancrage social du mouvement islamiste. Les idées dominantes qui circulent dans la société algérienne à propos du féminin sont critiquées à partir d'un dépouillement de questions sur le rapport au corps et aux habits, le salariat féminin, la séparation hommes/femmes, la tolérance, les modèles féminins, l'activité militante...

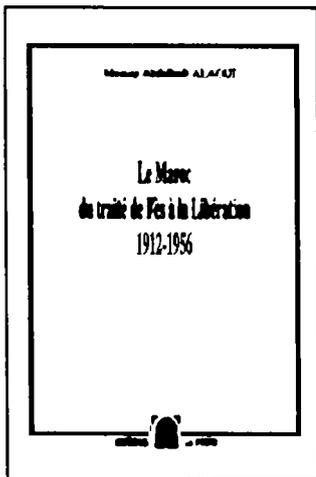
L'échantillon est composé de 200 étudiantes de l'Université d'Alger et de Bab Ezzouar réparties en deux groupes numériquement égaux ; l'un portant le vêtement conforme aux normes islamistes ou *hidjab* et l'autre vêtu à l'occidentale.

Le choix méthodologique s'éloigne des variables classiques telles que le lieu d'origine ou le niveau socio-économique et culturel des parents qui ne constituent pas, selon les auteurs, des indicateurs pertinents. Il se porte plutôt sur l'âge (les jeunes) et le sexe (féminin) en milieu universitaire, enjeu de la mouvance islamiste. En tant que modalité de perception et d'expression de l'islamité, cette mouvance est saisie au travers de sa dimension politique et de sa fonction psychosociale. Pourvoyeur de sens, le discours islamiste assure à l'individu qui s'en réclame une intégration dans le groupe et une fusion avec les aspirations collectives.

Les auteurs dégagent différents types de représentation et soulignent la différence entre ceux qui se structurent autour du référent religieux et d'autres qui tiennent compte de la liberté individuelle. Toutes les jeunes filles interrogées aspirent à l'égalité des chances entre les deux sexes. Cette donnée renforce l'hypothèse interprétative selon laquelle les femmes qui s'expriment en empruntant un langage sacré entrent en compétition avec les maîtres du jeu et détournent ainsi la confrontation père/fille ou homme/femme à leur profit.

Dans la préface, Zakya DAOUD évoque les limites de cette enquête du point de vue de l'approche théorique de l'islamisme. Il n'en demeure pas moins que ce travail éclaire un aspect important de la question politique algérienne : la relation étroite entre représentations féminines et discours islamiste.

**ALAOUI, Moulay Abdelhadi.- Le Maroc du traité de Fès à la Libération, 1912-1956.- Rabat : La Porte, 290 p.**



Le protectorat français au Maroc, de la signature du traité de Fès, le 30 mars 1912, par le sultan Moulay Abdelhafid, à la reconnaissance de l'Indépendance marocaine, le 2 mars 1956, demeure une période essentielle de l'histoire du royaume chérifien. Celle-ci occupe, aujourd'hui encore, une place non négligeable dans l'imaginaire politique du pays, marquant de façon traumatique l'avènement d'une ère nouvelle, celle de l'édification d'un Etat-nation.

Moulay Abdelhadi ALAOUI recense, dans cette étude, les principaux événements qui conduisirent à la mise sous tutelle étrangère du seul pays maghrébin à ne pas avoir connu la domination ottomane. Sa profondeur historique et son retrait vis-à-vis du monde extérieur avaient permis, jusqu'alors, d'éviter toute perte de souveraineté.

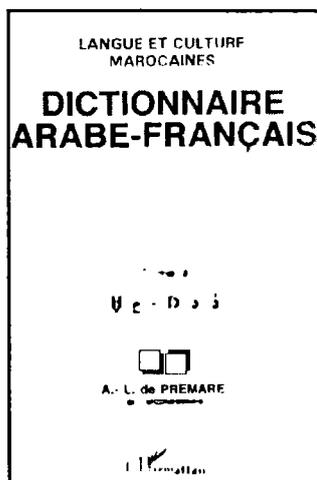
Procédant de façon chronologique, M. A. ALAOUI insiste, tout d'abord, sur les crises et les vicissitudes financières, commerciales et géopolitiques qui secouèrent le royaume, au début du XXème siècle. Elles aboutirent, le 30 mars 1912, à faire accepter ce traité par un sultan qui, à son avènement, symbolisait *la résistance à l'étranger*. Aussi abdiqua-t-il, dès l'été 1912, en faveur de son frère Moulay Youssef. S'opposant au régime d'administration directe plus «familier» aux autorités françaises, un régime de contrôle a été institué, malgré les mises en garde de LYAUTEY quant aux dévoiements,

dans les faits, de la notion même de protectorat. D'après l'auteur qui reprend l'analyse de Charles André JULIEN, *le Protectorat ne fut jamais appliqué parce qu'il était inapplicable*.

Par la suite, l'auteur évoque l'arrivée au pouvoir et le règne du troisième fils de MOULAY YOUSSEF : le sultan Sidi Mohamed Ben Youssef, futur MOHAMED V, devait incarner la revendication nationale marocaine jusqu'à son exil à Madagascar, avant de revenir triomphalement négocier l'Indépendance du pays.

Les documents originaux inclus en annexe de l'ouvrage rendent les sources officielles accessibles à tous. Ainsi sont livrés, entre autres textes, le traité de Fès, la convention franco-espagnole (1912), le dahir berbère (1930) longuement évoqué par l'auteur, le manifeste du parti de l'*Istiqlal* (1944), la Déclaration d'Indépendance du Maroc (2 mars 1956).

**DICTIONNAIRE ARABE FRANÇAIS. Langue et culture marocaines : tome 4, lettres KH-D** : A.-L. de PREMARE et collab. - Paris : L'Harmattan, 1994. - 409 p.



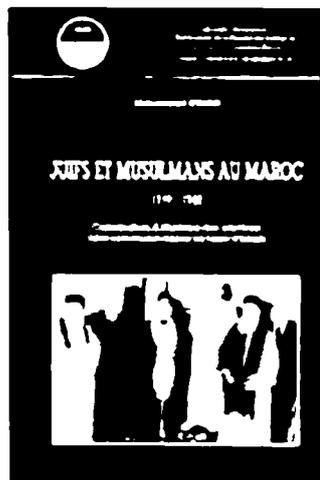
**D**ernière livraison d'une publication en huit tomes, ce dictionnaire approfondi de la langue arabe marocaine contemporaine constitue un instrument de référence non seulement pour les linguistes et les apprenants de cette langue, mais aussi pour les chercheurs en sciences sociales étudiant l'expression de la culture maghrébine et notamment marocaine.

Le classement des lexies est conforme au système morphologique de l'arabe - l'ordre alphabétique des racines arabes - et aux caractéristiques phonologiques de l'arabe marocain dans ses variantes régionales. Les articles répondent aux exigences de la connaissance linguistique : les dérivés d'une racine ou d'un mot sont traités par entrée et les homonymes sont signalés par des renvois. Les mots intégrés à l'arabe dialectal marocain - empruntés au berbère, à l'espagnol ou encore à d'autres langues (le français, l'italien...) - sont inventoriés augmentant ainsi la richesse lexicale étudiée. Ces mots d'emprunt sont classés selon la racine ou l'ordre alphabétique. Le nombre de variantes régionales des expressions recensées rend compte d'une description sociolinguistique de l'arabe marocain. De plus, ce dictionnaire, grâce aux indications grammaticales (les constructions et catégories syntaxiques des termes) qu'il fournit sur les emplois, constitue un outil de connaissance théorique de la langue dialectale.

L'objectif de l'oeuvre savante dépasse l'apprentissage immédiat de la langue. La diversité des emplois recensés contribue à la connaissance de la culture marocaine dans des domaines aussi variés que la pêche, l'artisanat, l'agriculture, les contes, les proverbes..., la langue exprimant toutes les formes d'activités traditionnelles, concrètes ou abstraites, pragmatiques ou symboliques, ainsi que les modes d'organisation de la vie sociale.

Pour la réalisation de cet ouvrage, les auteurs ont exploité des fonds lexicographiques inédits ou antérieurement publiés (G.-S. COLIN, L. BRUNOT, W. MARCAIS) enrichis par des apports plus récents (ouvrages, enquêtes, études...).

**KENBIB, Mohammed. - Juifs et Musulmans au Maroc, 1859-1948. Contribution à l'histoire des relations inter-communautaires en terre d'Islam.** - Rabat : Presses de l'Université Mohammed V, 1994.-756 p.- (Publications de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines- Rabat. Thèses et mémoires. 21).



**L**a thèse de Mohammed KENBIB analyse les processus de mutation qui ont structuré les relations entre les communautés juive et musulmane au Maroc, depuis la guerre hispano-marocaine de 1859-1860 jusqu'à 1948, date de la création de l'Etat d'Israël. L'unique minorité non musulmane du pays eut une influence sans commune mesure avec son poids démographique : les Juifs ne représentaient, en effet, que 3 % de la population marocaine avant le Protectorat.

Prenant pour axe de recherche l'étude de la diversité des fondements et des manifestations de la cohabitation inter-communautaire, dans une perspective historique multi-séculaire, M. KENBIB s'attache à révéler les multiples convergences et interpénétrations ethno-religieuses de la société marocaine.

Au cours du XIXème siècle, la transformation des structures du pouvoir au Maroc et les mutations de la scène internationale modifient ces relations. L'auteur montre ainsi comment les relations avec l'Europe, les communautés juives extérieures comme l'Alliance israélite, la philanthropie et les politiques du Protectorat ont contribué à séparer les communautés juives et musulmanes en instaurant des intérêts divergents, mais aussi tout comme à l'intérieur de chaque communauté, de nouvelles différences culturelles. Les événements politiques, les guerres, mais aussi les journaux ou les

manières d'évaluer la moralité des femmes sont à interroger par référence à ces nouvelles manières de faire venues de l'Europe. La mise en évidence de la complexité des relations entre pauvres et riches, ruraux et citadins de chaque communauté permet de dépasser les stéréotypes et des jugements a-historiques de part et d'autre.

L'exode des Juifs marocains vers Israël, l'Europe ou le Canada ne serait pas le simple résultat de la création de l'Etat juif. Les migrations massives mais aussi l'existence, aujourd'hui, de la communauté juive la plus importante du monde arabe, sont à comprendre en relation avec l'histoire globale du Maroc et des rapports de ce pays avec les Etats européens. Cette étude incite à une réflexion sur la persistance de la culture juive marocaine, au Maroc et ailleurs, et sur la singularité des rapports entre Juifs et Musulmans à notre époque.

**LE DEFI MIGRATOIRE. QUESTIONS DE RELATIONS INTERNATIONALES**, sous la dir. de Bertrand BADIE et Catherine WIHTOL DE WENDEN.- Paris : Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, 1994, 177 p.- (Le Temps Mondial).



Les réseaux migratoires contribuent à façonner l'espace international et à forger une société mondiale faite, comme toute société, de tensions, de conflits, d'intégration manquées mais aussi d'interactions croissantes. La complexité de l'étude des phénomènes migratoires nécessite de recourir à des analyses transdisciplinaires et internationalistes : tel est l'objectif de ce travail collectif qui confronte les points de vues de huit chercheurs français et américains.

La conjonction de plusieurs facteurs d'émigration, économiques, sociaux ou politiques, provoque l'accélération de flux qui résultent de la seule agrégation de choix individuels. Cette évolution mettant en interdépendance les démographies régionales participe à la mise en place d'espaces sociaux et de réseaux de solidarité transnationaux qui contribuent au processus d'individualisation du monde. De nouvelles territorialités et de nouvelles souverainetés se dessinent et remettent en cause les stratégies des Etats nationaux. Les réseaux migratoires participant à la redéfinition des logiques spatiales à l'échelle mondiale entraînent l'élargissement des lieux d'échange et d'interaction entre centre et périphérie. Dans ce contexte et celui de l'affirmation de la suprématie du modèle néo-libéral, la main-d'oeuvre reste soumise aux lois du marché mais l'incidence de l'immigration sur les marchés de l'emploi dans les pays du Nord apparaît négligeable.

La diversité des situations régionales et locales incite à appréhender la question migratoire à partir de l'observation des populations migrantes elles-mêmes. Alors que les législations d'Etat sont progressivement dépossédées du contrôle des flux migratoires et que ces derniers sont perçus comme un défi à la souveraineté de l'Etat, le migrant s'identifie à l'Etat d'accueil ou tout au moins ne conteste pas sa souveraineté. C'est au niveau du heurt entre droit et culture que se situe l'un des aspects de la dilution des logiques étatiques.

**MEDITERRANEAN POLITICS** ; éd. Richard GILLESPIE.- Londres, Madison . Teaneck : Printer Publishers, Farleigh Dickinson University Press, 1994.- 271 p.



De multiples raisons expliquent le regain d'intérêt, ces dernières années, des observateurs, des décideurs politiques et des organisations internationales pour l'espace méditerranéen : bouleversements politiques, permanence des conflits régionaux, montée de l'islamisme mais aussi nouvelles perspectives de paix et de coopération multilatérale. Cet ouvrage collectif, qui fera désormais l'objet d'une publication annuelle, illustre certaines questions pouvant intéresser l'ensemble des pays riverains de la Méditerranée. Ainsi en est-il de la sécurité qui, après la guerre froide, semble devoir faire l'objet de nouvelles élaborations stratégiques. En effet, si la fin de l'affrontement bipolaire rend envisageable une coopération multilatérale en matière de sécurité, ce nouveau contexte géopolitique a également vu la prolifération de conflits de faible portée. Un nombre important de missions onusiennes de maintien de la paix ont pour théâtre la région méditerranéenne et le cas chypriote, en particulier, illustre les conséquences négatives que certaines de ces missions peuvent induire en reportant indéfiniment toute solution politique. Ce constat n'invalide-t-il pas le projet de Conférence sur la Sécurité et la Coopération en Méditerranée (CSCM) ?

La politique extérieure de certains Etats méditerranéens est mise en relief : celle de la Grèce, enfant terrible de l'Union européenne ou celle de la Turquie, nouvelle puissance régionale tirillée entre son rêve européen, ses velléités hégémoniques sur la Mer Noire, sa solidarité avec les Musulmans bosniaques et ses problèmes intérieurs, notamment

les menaces islamiste et kurde ; l'exemple de Malte permet d'étudier comment un micro-Etat participe au débat sur la sécurité en Méditerranée.

Des analyses de situation politique intérieure exposent, en troisième partie, les raisons de certaines mutations : la restructuration radicale que connaît l'Italie ; en Espagne, les ouvertures faites par le PSOE aux nationalistes catalans et basques ; en Algérie, enfin, le combat des autorités militaires contre un terrorisme de plus en plus diffus.

#### LIVRES REÇUS À LA BIBLIOTHEQUE DE L'IRMC

**CENTRE DE RECHERCHE, D'ETUDES, DE DOCUMENTATION ET D'INFORMATION SUR LA FEMME**. Tunis.- Dossier de presse : activités et publications du CREDIF 1994 ; conception et réalisation Sonia AYARI.- Tunis : CREDIF, janvier 1995.- 265p.

**LETTRES, INTELLECTUELS ET MILITANTS EN ALGERIE, 1880-1950** ; par Omar CARLIER, Fanny COLONNA, Abdelkader

DJEGHLOUL, Mohamed EL-KORSO.- Alger : OPU, 1988.-175 p.- (Centre de Recherche en Anthropologie Sociale et Culturelle CRASC . Oran) .

**MARZOUKI, Abu Yarab.- Manzilat al-kull fi al falsafa al-'arabiyya** (la place de l'absolu dans la philosophie arabe).- Tunis : Université de Tunis I, 1994.- 633p.- (Publications de la Faculté des Sciences Humaines et Sociales . Série 6 . 10)